



DECLARATION LIMINAIRE DU SE-Unsa CAPD du 25 janvier 2017

Madame la Directrice Académique,
Mesdames et Messieurs,

Comme nous sommes toujours au mois de janvier, nous voudrions, au nom du SE-Unsa, vous présenter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Nous nous souhaitons collectivement de prendre les bonnes décisions, celles qui feront avancer le système éducatif de notre département, ses enseignants et ses élèves.

Nous souhaitons qu'ils éclairent nos débats, nos dialogues dans cette instance comme dans toutes les rencontres qui émailleront cette année scolaire.

Nous souhaitons aussi une élection présidentielle à la hauteur des attentes du système éducatif français et de ses personnels.

Mais il est vrai qu'à 3 mois de cette échéance chacun a bien compris qu'aucun grand chantier ne sera désormais ouvert.

Faisons donc état de quelques dossiers qui ont abouti ou en cours :

Tout d'abord, **la transformation du CAPASH et du 2CASH en CAPPEI** qui devient un diplôme commun au premier et second degré. Encore un de nos mandats qui trouve un aboutissement 13 ans après la création du 2CASH pour laquelle nous étions à l'époque bien seuls à nous battre... Même imparfait, nous considérons en 2004 que nous posons la première pierre d'un édifice à construire.

A l'échelle départementale, comment cette fusion va-t-elle s'opérer ?

Concernant les animateurs TICE du premier degré, là encore un dossier que nous portons depuis pas mal de temps. Si nous avons enfin obtenu une IMP (indemnité pour mission particulière) équivalente à l'ISAE pour tous ces personnels, et qui se mettra en œuvre au 1^{er} septembre prochain, après avoir dépensé beaucoup d'énergie, nous sommes en passe d'obtenir une lettre de cadrage national très attendue car elle va enfin donner contours et identité à des acteurs du développement numérique trop longtemps oubliés.

Autre dossier, **celui des référents handicap** qui se sentent submergés par les missions, et par le manque de reconnaissance de l'institution. Nous avons fait avancer le sujet notamment par de multiples rencontres au niveau national et par le blocage de l'enquête DGESCO. Au regard de leur responsabilité et de la charge de travail qui est la leur, nous venons d'obtenir le doublement de leur indemnité pour mission particulière.

J'en viens à la **réforme de l'évaluation des personnels**, dans le cadre du dispositif PPCR (Parcours professionnels, carrières et rémunérations) signé par l'Unsa. Cette réforme inclut un rendez-vous de carrière se substituant à l'actuelle notation et prévoit donc la fin de l'inspection sous la forme actuelle. Un rendez-vous de carrière est prévu, notamment pour les collègues aux 6^e et 8^e échelons de la classe normale afin de déterminer une éventuelle accélération de carrière d'un an. Toutefois, dans la phase transitoire que constitue l'année scolaire 2016-2017, les notes pédagogiques des personnels éligibles demeureront un critère pour déterminer ces accélérations de carrière dès septembre 2017. Les inspecteurs devraient donc procéder à des inspections « ancienne version » (c'est-à-dire notée) d'ici la fin de la

présente année scolaire pour certains de ces collègues, afin qu'ils bénéficient d'une note pédagogique suffisamment à jour. Comment cela va-t-il être mis en place dans notre département ?

Enfin, parlons du **passage à la hors-classe des PE**. La nouvelle note de service est en préparation. Lors d'un récent groupe de travail ministériel, le SE-Unsa a rappelé son exigence d'une nouvelle hausse du ratio pour les PE. En attendant la parution de l'arrêté officiel fixant le ratio, le ministère a confirmé une hausse à 5.5% (au lieu de 5% actuellement) pour 2017. Insuffisante en référence à la promesse d'atteindre l'égalité avec le second degré soit 7%. Lors de cette entrevue, le SE-Unsa a aussi dénoncé la condition d'exercice en éducation prioritaire au sein d'une même école ou établissement. Cela exclut les personnels affectés sur des postes partagés ainsi que les collègues affectés sur les postes de brigade Rep+. Pour le SE-Unsa, ces personnels, qui exercent toute l'année en éducation prioritaire doivent aussi voir leur engagement reconnu.

Après ce rapide tour d'horizon, concluons.

Nous sommes tous dans l'attente des prochaines échéances électorales. S'il n'est pas dans notre rôle de soutenir tel ou tel candidat ou candidate, il est, en revanche, de notre responsabilité de dire ce que nous voulons pour notre système éducatif ses personnels et ses élèves.

Nous avons toujours inscrit nos analyses, nos réflexions, nos propositions dans le cadre d'un projet de société laïque, humaniste et progressiste. Ce sera évidemment, une fois encore, le cas.

Mesdames et Messieurs, je vous remercie de votre attention.

Pour le SE-Unsa de l'Ain, Laurianne Malinas